



31 Juillet 2013 - 31 Juillet 2015
2 ans déjà que le Général **NDOUNOU MAKEYI** nous a quittés. Pensée pieuse en ce jour anniversaire. Papa, nous ne t'oublierons jamais. Tes enfants et la famille. **22324**



31/07/2013 - 31/07/2015, voilà 2 ans que tu nous as quittés. **BIBINO**, il n'y a plus de mot pour exprimer la douleur et le grand vide que ton départ a créé dans nos coeurs. Un vide qui ne sera jamais comblé. Amour, Générosité, Loyauté, Rassembleur telle sont les qualités essentielles qui ont forgé ta personnalité. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de triste souvenir.

Ton père Georges **LICKET**. **P10334**



31/07/95 - 31/07/15
20 ans déjà que **MOUITY Léon** ; 13/06/11 - 31/07/15 4 ans, 1 mois et 18 jours que Mme **MADJINOUE Ernestine** épouse **MOUITY** ont été rappelés à Dieu. A cet effet, une messe sera dite le 31/07/15 à 18h30 en la Paroisse Saint-Jeanne d'Arc de Likouala. Que ceux qui vous ont connus et aimés aient une pensée pieuse en ce jour de recueillement.

Vos enfants. **22336**



2 Août 2014 - 2 Août 2015
1 an que le Docteur **Léocadie OBONE MEZU** affectueusement appelée "**Cadie**" nous a quitté, à cette occasion, une messe sera dite pour le repos de son âme au Séminaire St Jean le dimanche 2 Août à 15h suivie d'une collation au domicile familial à la cité Damas. Ta famille. **22412**



02 Août 2014 - 02 Août 2015. Un an déjà que tu es parti. Le temps passe mais la pensée reste. En ce jour qui a marqué nos esprits, une messe pour le repos de l'âme de notre fils, neveu et frère **DYLLE MABOUMBANI Vedy Val**, sera dite le Dimanche 02 Août 2015 en la cathédrale Sainte Marie à 10h suivie d'un repas au domicile familial du Haut de Gué-Gué. **22358**



31 Juillet 2013 - 31 Juillet 2015
Papa ! en ce jour anniversaire, tout nos regards sont tournés vers l'invisible en cherchant un signe de toi. Nous espérons que tu occupes une place de choix dans le royaume de Dieu. Tes enfants. **22391**



31 Juillet 2013 - 31 Juillet 2015. Il y a 2 ans que Dieu dans sa bonté t'a rappelé auprès de lui, notre très chère père, oncle, grand père **OTOUNGA Jean Claude**. En ce jour anniversaire, ta famille, tes parents ne t'oublieront jamais. **22404**



31 juillet 2009 - 31 juillet 2015
60 ans déjà que tu nous as quittés **François, Papa, kaya Mitterand, NDONG MBEGA**. Tu vis à jamais dans nos coeurs. Tes conseils **Papa**, ton union pour la famille nous manquent. La famille informe par ailleurs, les parents, amis et connaissances que le retrait de deuil des défunts **NDONG MBEGA François** et **MENGUE M'ENGOANG**

Micheline "NFONO ENGOANG" se déroulera du 27/08/2015 au 30/08/2015 au village ASSOK- MEDZENGE dans le Canton Kyé. **22411**



Mme **NZE NTOUNTOUME Marie Denise** vous prie de bien vouloir prendre part à la messe anniversaire en mémoire de son fils bien aimé **NGUEMA OBAME Ghislain Arthur** qui sera dite en l'église Saint-Joseph de Lalala 1er/08/2015 à 18h30 précise, cet office sera suivi d'un Cocktail au domicile familial de Lalala à droite au bord de mer. **22408**



27 juillet 2013 - 27 juillet 2015
2 ans déjà M. **EVAKA-Franck Ernest** Lieutenant Colonel à Gendarmerie Nationale retraité. Ton souvenir est éternel. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour d'anniversaire 1er Août 2015. Une prière sera faite à son domicile de Bel-Aire. Repose en paix Papa. Tes enfants. **22414**



LISSINGA Agathe
31 juillet 2011 - 31 juillet 2015
Maman cela fait déjà 4 ans que tu nous a quitté, c'est comme si c'était hier nous ne t'oublierons jamais et prions toute personne qui t'a connue d'avoir une pensée pieuse pour toi en ce jour. Ton tendre époux et tes adorables enfants **22419**



31 juillet 2006 - 31 juillet 2015
Il y a 9 ans que M. **Jean Baptiste ENGANDZAS** a été arraché à l'affection de sa famille. A l'occasion de ce triste anniversaire, sa veuve, ses enfants, ses petits-fils et ses arrière petits fils, ses neveux et ses nièces prient tous ceux qui l'ont aimé de s'associer à eux pour une pensée pieuse. **22437**



29 juillet 2003 - 31 août 2015
12 ans et 2 jours que notre **père IWEYA charles** nous as brutalement quittés nous gardons en nous des souvenirs encore vivaces de toi papa Ta gentillesse, ta chaleur et ton humour nous manquent terriblement Grande est encore notre peine en écrivant ces quelques mots en ton souvenir Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse à ton endroit en

ce jour. Tes enfants. **22444**

COMMUNIQUÉS

DEPARTEMENT DE BAYI-BRIKOLO

Les Chefs des Cantons, des Regroupements des Villages du département de Bayi-Brikolo, les Chefs des Quartiers de la commune d'Aboumi ainsi que les Notables, invitent l'Honorable Député, le Vénérable Sénateur, le Camarade Membre du Bureau Politique du P.D.G, les Cadres politiques et administratifs dudit Département à une concertation, le samedi 15 août 2015 à 8 heures à la Salle Polyvalente du Conseil Municipal d'Aboumi. L'ordre du jour étant très important, la présence de tous est indispensable. **22126**

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

DANS LE CADRE DES PREPARATIFS DE LA CELEBRATION DU 55ème ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DE NOTRE PAYS A LA SOUVERAINETE INTERNATIONALE, LE 17 AOUT 2015, UN EXERCICE DE DEFILE GRANDEUR NATURE AURA LIEU, LE **SAMEDI 1er AOUT 2015 A PARTIR DE 06 HEURES, AU BOULEVARD DU BORD DE MER.** A CET EFFET, LA CIRCULATION SERA MOMENTANEMENT INTERROMPUE, DES FEUX TRICOLORES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES A L'IMMEUBLE RENOVATION, DE **06 HEURES A 10 HEURES.** LE MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE PRESENTE TOUTES SES EXCUSES AUX POPULATIONS DE LIBREVILLE POUR LES DESAGREMENTS OCCASIONNES PAR CET EVENEMENT. **22423**

Tous les ressortissants du département de la Douigny résidents ou de passage à Libreville sont priés de prendre part à la réunion qui se tiendra le samedi 1er août 2015 à 09 heures à la Chambre de Commerce de Libreville. Vu l'importance de l'ordre du jour qui sera communiqué séance tenante, la présence de tous est vivement souhaitée. **22426**

APEC

L'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) informe la clientèle des banques qu'en application des dispositions du règlement 02/03/CEMAC/UMAC/CM du 4 avril 2003, l'émission de chèques sans provision, la falsification, la fraude des moyens de paiement donnent lieu désormais au prononcé d'une interdiction bancaire ou judiciaire d'émettre des chèques ainsi que de se faire délivrer des cartes de paiement.

« L'interdiction bancaire » est prononcée par la banque qui refuse le paiement d'un chèque pour défaut de provision suffisante. Cette interdiction court pendant une durée de cinq ans, à compter du jour où l'incident est enregistré. Cependant, le client pourra recouvrer la faculté d'émettre des chèques et de se faire délivrer une carte de paiement, s'il justifie, après cette injonction, avoir:

- 1°) Régler le montant du chèque impayé ou constitué au compte une provision suffisante, disponible et spécialement affectée au règlement dudit chèque par sa banque ;
- 2°) Acquiescer une pénalité libératoire, dans les conditions fixées à l'article 201 du règlement ci-dessus indiqué, à moins que la régularisation de l'incident n'intervienne dans les trente jours suivant la date d'envoi de la lettre d'injonction.

« L'interdiction judiciaire » d'émettre des chèques ou de se faire délivrer une carte de paiement est prononcée, pour une durée inférieure à 1 an et supérieure à 5 ans, à titre accessoire ou principal par toute juridiction répressive saisie à la suite d'un incident.

- Dans tous les cas, la banque ayant constaté un défaut de paiement ou la juridiction qui prononce une interdiction judiciaire enjoindra au titulaire du compte par tout moyen laissant trace de restituer à tous les établissements, dont il est le client, les formules de chèques ainsi que les cartes de paiement en sa possession et en celle de ses mandataires. **22128**

ASSOCIATION TSOUMOU

Le Comité de Direction informe l'ensemble ressortissants de la Commune de Ngouoni résidant ou de passage à Libreville de ce que la réunion du Bureau Exécutif aura lieu ce dimanche 02 août 2015 à 10H précises à l'Hôtel Méridien Ré-Ndama. Au regard de l'importance de cette rencontre portant sur l'organisation du 30ème anniversaire, la présence de tous est vivement souhaitée. **22453**

La Fédération Gabonaise des Associations d'Athlétisme, organise du **vendredi 31 juillet au samedi 1er août 2015**, au stade de l'amitié d'Angondjé à 14h30 le championnat national d'athlétisme, qui regroupe les meilleurs athlètes issus des championnats de zones.

Au programme: Courses, Sauts, lancers
Venez encourager l'élite montante de l'athlétisme gabonais
Info-line: 04 24 95 52 - 06 03 57 28 **22457**

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendredis dans